

Introduction

À QUOI BON LE MOT ? RÉFLEXIONS SUR SÉMANTIQUE ET LEXICOLOGIE

Michael HERSLUND

« Au commencement était le verbe. » Tout le monde connaît le début de l'évangile selon Jean. La traduction française (comme l'italienne d'ailleurs) reproduit fidèlement le texte latin de Saint Jérôme (*verbum*), en choisissant un mot à fortes connotations théologiques, alors que celles d'autres langues préfèrent un mot plus général, quotidien, signifiant simplement « mot ». Or le texte grec porte *logos*, mot dont le sens est « mot », mais qui a plusieurs autres sens aussi, entre autres celui de « raison », de « calcul », de « cause » – et j'en passe. Alors quel est le sens du texte ? Pourquoi Jérôme a-t-il choisi le sens « mot » en écrivant *verbum* ?

Ce petit exemple présente d'emblée deux des problèmes fondamentaux de la sémantique, deux problèmes autour desquels tournent les contributions à ce volume : le mot en tant qu'unité d'étude, et le sens véhiculé par cette unité. Là où la lexicologie, sans états d'âme particuliers, prend son point de départ dans le mot, ou plutôt le *lexème*, et étudie les relations entre ces unités, la sémantique, comme discipline plus englobante, a beaucoup plus de difficultés à trouver son identité, car le *sens* est beaucoup plus difficile à circonscrire et à saisir que le *lexème*.

Si en effet tout le monde est d'accord pour dire que la sémantique est l'étude du sens, on est loin d'une unanimité quelconque, et sur ce que c'est que le sens, et sur la façon d'y accéder. Ceci est reflété par le fait qu'il y a autant d'approches de la sémantique qu'il y a de sémanticiens. On peut tout d'abord opérer une distinction entre sémantique philosophique et sémantique linguistique. Si la philosophie, depuis les sophistes grecs, a beaucoup contribué à la linguistique, notamment à la sémantique, il n'en reste pas moins que la sémantique est une affaire surtout linguistique – sans négliger les apports importants de la logique et de la philosophie du langage.

À l'intérieur de la sémantique linguistique, on distingue habituellement une branche particulière, la *sémantique lexicale*, qui s'oppose à d'autres sémantiques comme la sémantique grammaticale, la sémantique de la phrase, ou *sémantique vériconditionnelle*.

Il y en a, parmi les différents courants de la sémantique, qui ne s'intéressent pas à l'unité fondamentale – fondamentale au moins pour les esprits un peu naïfs – que constitue le mot, en posant que le sens d'une phrase est sa valeur de vérité par rapport à une situation ou un monde particuliers. Et il y a des courants – surtout philosophiques – qui nient que le mot soit porteur de sens ; il y a seulement des phrases qui ont cette propriété. Même si on peut admettre que la valeur de vérité d'une phrase joue un rôle pour le sens à lui attribuer, il n'en reste pas moins qu'on ne pourra pas savoir à quelle situation dans quel monde cette phrase s'applique si on n'en comprend pas le sens lexical. Si on énonce en effet la phrase assez bête, « Le chat est sur le paillason », on ne peut pas calculer sa valeur de vérité si on ne sait pas ce que veulent dire *chat* et *paillason*, *être* et *sur*. Et si le sens d'une phrase donnée se calcule en fonction d'autres phrases auxquelles cette phrase s'oppose, ou qu'elle implique, il n'en reste pas moins qu'une phrase implique ou s'oppose à d'autres phrases en vertu des mots qui la composent.

L'approche vériconditionnelle, pour intéressante et pertinente qu'elle soit à plusieurs égards, ne résout donc pas le problème fondamental de la sémantique, à savoir le sens lexical, qui n'est guère accessible que par un autre sens que ce soit sous forme de traduction ou sous forme de transcription – donc une mise en abîme infinie, car toute traduction ou transcription a besoin d'une interprétation à son tour.

Pour cerner le problème de la fonction du mot dans l'établissement du sens, il faut en effet tenir compte d'un fait à la fois simple, évident et incontournable : le langage est un système de signes, et le signe est constitué par une solidarité entre *contenu* (le signifié) et *expression* (le signifiant), c'est-à-dire qu'un certain contenu, un concept, est indissolublement lié à une certaine expression, du son. L'expression est l'aspect audible ou visuel (ou tangible), et est ce qui constitue notre seul accès au mot. Et c'est ce côté phonique, la forme phonologique, qui pour ainsi dire délimite la matière du sens et ainsi détermine l'identité du concept et du mot. Sans réalisation phonétique, pas de mot, pas d'unité de sens.

Ceci nous mène vers une conception de la sémantique lexicale, proche de la lexicologie, qui étudie les mots dans leurs relations avec d'autres mots, c'est-à-dire leurs relations *paradigmatiques* et leurs relations *syntagmatiques*.

Du point de vue paradigmatique, on peut supposer que les mots d'une langue, son lexique, ne constituent pas un ensemble non structuré, une liste, mais un grand système de valeurs où des unités de sens, des concepts sous forme de mots, s'opposent les uns aux autres dans un système d'oppositions selon la tradition saussurienne. Les mots entrent ainsi dans des systèmes d'antonymie, de synonymie, d'hyponymie, de méronymie, etc. Et ces relations déterminent leurs valeurs en tant que membres d'un lexique particulier.

Mais ces considérations ne nous épargnent toujours pas des questions épineuses, car si le mot est une valeur dans un système, donc foncièrement « négatif », en étant ce que tous les autres mots ne sont pas, comment peut-on établir cette valeur sans référence à de la substance, c'est-à-dire à un sens ? Autrement dit, comment peut-on conclure que « tulipe » est un hyponyme par rapport à « fleur » ? Cela me semble impossible sans admettre que

le mot est porteur de sens « positif ». Mais comment peut-on saisir et décrire ce sens ? Il semble en effet que deux réponses majeures se présentent : le sens d'un mot est à décrire selon les mêmes lignes que l'analyse des phonèmes, à savoir par décomposition en unités plus petites, les traits distinctifs ou les composants sémantiques, les *sèmes* ; ou bien en admettant une analyse selon les lignes de la théorie des prototypes. Selon la première réponse, un champ lexical est constitué par compositionnalité, c'est-à-dire que sa structure est déterminée par la présence ou l'absence de certains traits dans une sorte de hiérarchie. Selon la seconde, un champ lexical est un réseau plus lâche avec au centre le prototype de la catégorie. Si l'on s'en tient à la seule relation d'hyponymie, le champ lexical « fleur » sera, selon la première réponse, constitué par l'hypéronyme « fleur » et une série de co-hyponymes comme « tulipe », « rose », « jonquille », etc. qui se distinguent par la présence *versus* l'absence de certains traits. Selon la théorie des prototypes, on aura un réseau avec un de ces noms de fleurs au centre, les autres se rapprochant ou s'éloignant plus ou moins de ce centre, tandis que le lexème « fleur » sera le nom du réseau entier.

En fait, il y a une troisième voie, les « postulats de sens » de la sémantique philosophique, qui décrivent les relations paradigmatiques entre les mots d'une langue en termes d'implications entre phrases de la forme « J'ai acheté une tulipe » implique « J'ai acheté une fleur » et ainsi de suite.

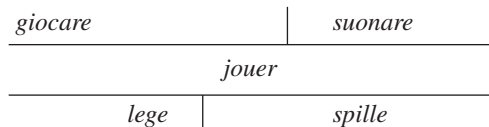
Ces trois approches ou solutions esquivent pourtant la question tout à fait fondamentale, question qui n'a peut-être même pas de réponse. Si le côté expression du signe linguistique (le signifiant) est une forme imposée à de la matière ou substance, du son, quelle est la matière ou la substance du contenu (du signifié) ?

Comme les traits distinctifs de la phonologie ont besoin d'être ancrés dans une substance, les propriétés articulatoires ou acoustiques, qui caractérisent les phonèmes les uns envers les autres, les traits distinctifs de la sémantique, les sèmes, ont besoin d'ancrage. Mais où ? Qu'est-ce qui constitue la substance de la sémantique ? Je crois que personne n'a encore trouvé une réponse satisfaisante. Si une approche standard de la sémantique stipule qu'un mot *dénote* quelque chose, exactement ce dont il constitue une description vraie, ce qui équivaut à son *extension*, il semble beaucoup plus difficile de dire exactement ce qui constitue son *intension*, son sens. On peut, même à travers des cultures différentes, assez facilement se mettre d'accord sur l'extension du mot équivalent au français *chat* ; mais quand il s'agit de saisir l'intension, la « chatitude », la tâche est autrement ardue. Et on se voit encore contraint d'avoir recours à l'analyse en termes de sèmes ou de prototypes – ou encore de postulats de sens. Il semble de toute façon difficile de comprendre un phénomène aussi fondamental pour le fonctionnement du langage humain que la métaphore sans se référer à une matière ou substance sémique, ou à une sorte de parcours mental, ou sémantogénèse, ou encore en admettant que le sens et sa mise en forme, la symbolisation, est une extension organique des capacités cognitives de l'homme. La même considération vaut évidemment aussi, et même davantage, pour le domaine de ce qu'on appelle les *connotations*.

Si les relations paradigmatiques constituent le domaine d'étude par excellence de la lexicologie, les *relations syntagmatiques* tirent leur importance du fait que le sens des mots individuels peut se modifier selon le contexte syntaxique dans lequel ces mots se trouvent – ce qui arrive régulièrement.

Nulle part cette modification, ou adaptation, est-elle plus évidente que dans le phénomène omniprésent de la *polysémie*. On voit souvent la notion de polysémie traitée comme une propriété caractérisant certains mots. Mais il suffit d'un moment de réflexion, je pense, pour se rendre compte que la polysémie caractérise tout mot, que le sens de tout mot s'adapte au contexte syntagmatique dans lequel il entre. Et en effet, plus un mot est général (à extension large, mais intension modeste), plus il est polysémique, et cette extension large doit être limitée pour que l'intension soit suffisamment précisée pour que le mot puisse fonctionner. Le verbe français *prendre* illustre le point de vue : ce verbe est tellement général qu'on a du mal à décrire son sens – quel est le rapport entre « prendre le métro », « prendre congé » et par exemple « prendre un verre » ? – si l'on n'admet pas que c'est justement l'environnement syntagmatique qui, en délimitant l'extension du verbe d'une certaine façon, en précise l'intension, le sens. S'il est difficile de faire la même démonstration avec des mots très concrets comme *crayon* ou des termes juridiques et scientifiques, dont l'univocité est justement capitale, c'est justement leur raison d'être en tant que termes techniques, on peut néanmoins penser que tout mot forme un espace de sens que, sur l'axe paradigmatique, les autres mots de la langue délimitent, et qui, sur l'axe syntagmatique, est précisé par les mots environnants. Et c'est peut-être aussi dans ce sens qu'on peut prétendre que le vrai porteur de sens n'est pas le mot, mais la phrase.

La polysémie n'est nulle part plus claire que quand on compare ou confronte différentes langues. En français par exemple, le mot *jouer* délimite un champ qui dénote différentes activités (avec des jouets, aux cartes, au foot, du théâtre, de la musique, etc.). Ce champ se retrouve à peu près identique en allemand (*spielen*) et en anglais (*play*). Mais si on compare à l'italien, on s'aperçoit que le champ y est partagé entre deux mots, *giocare* et *suonare* (quand il s'agit de l'activité musicale). Et si l'on se tourne vers le danois, on trouve un autre découpage du champ, avec le verbe *lege* pour l'activité enfantine (ou toute activité ludique) et *spille* pour le reste :



On voit donc encore une fois comment c'est l'identité du mot, l'existence d'une forme phonique, qui intervient et découpe la matière ou l'espace sémique (l'intension) de différentes façons pour en former ou produire plusieurs extensions.

Si les relations syntagmatiques interviennent donc de manière décisive pour la polysémie, elles jouent encore un rôle également important pour ces compartiments de la sémantique – et de la grammaire – qui s'attachent à l'étude d'unités plus grandes comme les

expressions figées et la phraséologie. Et leur contrepartie, l'interaction entre lexique et grammaire, non seulement en synchronie, mais encore en diachronie, notamment en ce qui concerne les processus de grammaticalisation, par exemple le cas de verbes « pleins » qui deviennent des auxiliaires, ou encore celui de noms qui en fin de parcours se trouvent parmi les prépositions (comme par exemple français *chez*), etc.

Dans l'esprit des locuteurs, l'existence et la pertinence du mot ne fait pas de doute. Il s'agit incontestablement d'une réalité psychologique. Pour le sémanticien, cette pertinence peut parfois s'estomper et constituer un véritable défi. Il n'en reste pas moins que ce mot reste une unité fondamentale pour toute description et compréhension du langage humain. Et cette présence et pertinence ont dû être tellement capitales – et évidentes – pour Saint Jérôme qu'il a choisi le concept le plus saillant (même prototypique ?) parmi les choix ouverts par le mot grec *logos*, qui couvre un champ de significations qu'on peut caractériser par la paraphrase « pensée mise en forme » (la racine du mot (*leg-*) dénote en effet une activité comme « rassembler, ordonner »). Et une pensée mise en forme est avant tout un mot. Ce qui se reflète encore dans les articles qui constituent ce volume : « Au commencement est le mot ».